



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC



NUMÉRO 101



1^{re} SESSION



42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 29 mars 2018



Présidente

Mme Julie Dabrusin

Comité permanent du patrimoine canadien

Le jeudi 29 mars 2018

• (0955)

[Traduction]

La présidente (Mme Julie Dabrusin (Toronto—Danforth, Lib.)): Commençons maintenant cette séance. Nous accusons un léger retard.

Je vous souhaite à tous la bienvenue à la 101^e séance du Comité permanent du patrimoine canadien. Aujourd'hui, nous faisons notre étude sur les centres culturels et les districts culturels au Canada.

[Français]

Nos témoins d'aujourd'hui sont, de la Coalition canadienne des arts, Frédéric Julien et, par vidéoconférence de Toronto, Kate Cornell.

[Traduction]

Nous accueillons Jayne Engle, de la Fondation McConnell.

[Français]

Nous recevons aussi Monique Savoie, de la Société des arts technologiques.

Nous allons commencer par vous, monsieur Julien et madame Cornell. Vous disposez de 10 minutes en tout.

[Traduction]

M. Frédéric Julien (coprésident, Coalition canadienne des arts): Bonjour.

Je vous remercie de me donner l'occasion de parler des centres culturels et des districts culturels au Canada.

La Coalition canadienne des arts est un mouvement de collaboration non partisan dirigé par un groupe d'organismes nationaux de services artistiques et d'organismes membres. Collectivement, nous représentons des milliers d'artistes et des centaines d'organismes artistiques partout au pays.

Aujourd'hui, nous aimerions souligner le besoin de logements abordables pour les artistes dans les districts culturels, la nécessité d'une meilleure coordination entre le gouvernement fédéral et les provinces en matière d'infrastructure culturelle et le besoin de financement précis pour l'entretien des espaces culturels anciens et nouveaux.

L'an dernier, la Coalition canadienne des arts a été rassurée de voir que sa recommandation sur la Journée des arts concernant le Fonds du Canada pour les espaces culturels avait été incluse dans le budget de 2017. Comme vous le savez, le Fonds pour les espaces culturels est un mécanisme idéal pour aider les organismes artistiques à rénover de vieilles infrastructures et à entreprendre des études de faisabilité pour de nouveaux bâtiments. De plus, la coalition s'est réjouie de l'affectation de 1,3 milliard de dollars à des infrastructures culturelles et récréatives dans le cadre du plan Investir dans le Canada.

J'aimerais d'abord vous parler de la valeur des districts culturels dans les villes créatives. Les artistes travaillent dans des conditions précaires et sont mal rémunérés, même au plus fort de leur carrière. Les artistes et les travailleurs culturels canadiens ont un niveau de scolarité beaucoup plus élevé que l'ensemble de la population active, mais leur revenu moyen est inférieur de 32 % celui des autres travailleurs. Les artistes sont aussi beaucoup plus susceptibles d'être des travailleurs autonomes et d'occuper plusieurs emplois. Les difficultés économiques sont particulièrement importantes pour les artistes qui prennent leur retraite, qui n'ont pour la plupart pas pu épargner en vue de leur retraite.

Malgré ces difficultés économiques, les artistes sont largement reconnus comme des catalyseurs de la création et de la revitalisation des lieux. L'organisme de défense d'intérêts Americans for the Arts soutient que les districts culturels contribuent à « renforcer les économies locales, à créer un sentiment d'appartenance accru et à renforcer les capacités culturelles locales ». En effet, une étude triennale menée par la Knight Foundation et Gallup a révélé que l'esthétique et les offres sociales, qui comprennent une vie nocturne dynamique, des endroits où rencontrer les gens, et des possibilités artistiques et culturelles, figuraient parmi les prédicteurs les plus solides d'un sentiment d'attachement à sa collectivité. De même, des études canadiennes menées par l'Association canadienne des organismes artistiques et les Fondations communautaires du Canada ont révélé que les espaces et les programmes culturels contribuent à créer un sentiment de fierté et d'appartenance à la collectivité locale.

Lorsque des artistes s'établissent dans un quartier, ils contribuent à son dynamisme et à son attrait, mais cette belle histoire est souvent de courte durée. Bientôt, les entreprises locales commencent à prospérer, de nouvelles entreprises s'installent, les valeurs foncières augmentent, et les artistes sont chassés de la région en raison de la hausse vertigineuse de la valeur des propriétés, des taxes municipales et des loyers. Cette histoire d'embourgeoisement est trop courante dans les centres urbains, mais des districts culturels bien planifiés et polyvalents pourraient résister à l'embourgeoisement et soutenir le rôle central des artistes dans la ville créative.

En réaction à ce problème, quelques ensembles de logements abordables pour les artistes actifs ou retraités ont été construits dans la dernière décennie. Le Performing Arts Lodge à Vancouver, le Performing Arts Lodge et l'Artscape Triangle Lofts à Toronto, la coopérative d'habitation Lezarts et la coopérative d'habitation Cercle Carré à Montréal, ainsi que le projet Sherpa à Québec en font partie.

Ces villes reconnaissent le rôle de premier plan que la culture doit continuer de jouer dans le développement du centre-ville en appuyant ces projets d'habitation. Cependant, le logement abordable pour les artistes n'existe toujours que dans les grands centres urbains, et le nombre d'unités disponibles reste insuffisant par rapport à la demande. Certains projets combinent des logements ainsi que des studios, des salles de répétition et des salles de spectacle, offrant aux artistes des conditions de vie et de travail abordables.

La Coalition canadienne des arts recommande la construction d'un plus grand nombre de logements abordables, y compris des infrastructures mixtes pour les artistes canadiens afin de créer des districts culturels plus durables et vitaux.

Ensuite, j'aimerais demander à Kate Cornell de parler de l'importance de plusieurs niveaux de financement pour les projets de centres culturels.

• (1000)

Mme Kate Cornell (coprésidente, Coalition canadienne des arts): Merci beaucoup.

Je suis désolée de ne pas pouvoir être avec vous en personne aujourd'hui.

Comme des représentants du ministère du Patrimoine canadien vous l'ont déjà dit, le Fonds du Canada pour les espaces culturels a réussi à appuyer des projets de rénovation de petite et de moyenne envergure, mais il n'a pas la capacité de soutenir des projets de grande envergure.

Le Fonds pour les espaces culturels peut contribuer à l'élaboration initiale de grands projets d'immobilisations, les aider dans leurs études de faisabilité et les préparer à la mise en chantier. Ensuite, les ententes bilatérales prévoient les ressources pour mener ces grands projets à terme.

En consultation avec nos collègues provinciaux d'ArtsBuild Ontario, nous avons appris que la collecte de fonds pour l'infrastructure culturelle est imprévisible et incohérente, selon la région et la province. Comme il n'y a pas beaucoup de programmes parallèles au Fonds du Canada pour les espaces culturels à l'échelon provincial, les organismes artistiques se retrouvent dans une situation précaire où ils font pression sur les gouvernements provinciaux pour obtenir des fonds de contrepartie discrétionnaires pour leurs projets d'infrastructure culturelle. À l'heure actuelle, les ententes bilatérales constituent la seule indication réglementaire dont les provinces ont besoin pour envisager des projets de centres culturels. En conséquence, la Coalition canadienne des arts recommande qu'il soit obligatoire de façon permanente que les futures ententes bilatérales provinciales prévoient un vaste examen des nouveaux projets culturels.

En plus des difficultés avec les provinces, le gouvernement fédéral doit mieux communiquer avec les municipalités au sujet de l'infrastructure culturelle. De nombreuses municipalités canadiennes sont très conscientes de l'importance de la culture dans le développement durable et ont donc élaboré des politiques et des plans culturels municipaux complexes.

Par exemple, de nombreuses municipalités affectent 1 % de chaque dollar dépensé en infrastructures publiques aux commissions d'art public afin d'améliorer leur environnement bâti, de rendre leurs villes plus attrayantes pour les touristes et d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Les municipalités jouent un rôle essentiel dans le développement des districts culturels. Il est donc essentiel que le

gouvernement fédéral communique avec les municipalités au sujet des infrastructures culturelles.

Malheureusement, le financement municipal est inégal, surtout dans les collectivités mal desservies. En consultation avec nos collègues, la Coalition a entendu parler de la nécessité d'avoir plus d'espaces artistiques et de centres culturels dans les communautés rurales et éloignées, parmi les minorités francophones, et surtout dans les communautés autochtones.

Mardi par exemple, vous avez entendu nos collègues de Qaggiavuut, au Nunavut. Le projet de centre des arts de la scène au Nunavut est un excellent exemple des besoins urgents qui existent dans les collectivités mal desservies. En conséquence, la Coalition recommande que le Fonds du Canada pour les espaces culturels continue d'accorder la priorité aux collectivités mal desservies.

Ensuite, nos collègues qui dirigent des centres culturels et communautaires contribuent au sentiment d'appartenance dans de nombreux centres urbains. La Coalition aimerait signaler que bon nombre des centres existants, y compris le centre de danse de Vancouver, ont de la difficulté à maintenir leurs activités. Les coûts d'électricité et de chauffage font qu'il est coûteux d'exploiter ces centres vitaux, surtout lorsque les bâtiments comprennent des théâtres, des galeries et des studios, qui ont des besoins uniques et spécialisés en chauffage et en éclairage. C'est une lacune du régime de financement que les membres de la Coalition veulent signaler au gouvernement.

En conclusion, la Coalition canadienne des arts tient à remercier le Comité permanent du patrimoine canadien de lui donner l'occasion de s'exprimer sur le grand sujet complexe des centres culturels et des districts culturels.

La Coalition voit ses collègues des grands organismes artistiques réussir à construire des centres culturels dans les centres urbains, mais elle n'offre pas aux organismes artistiques de taille moyenne ou plus petite la possibilité de créer leurs propres carrefours d'innovation.

En pratique, le financement du Fonds du Canada pour les espaces culturels ne peut être pleinement efficace que si les municipalités et les provinces y adhèrent.

La Coalition canadienne des arts suggère respectueusement que le gouvernement fédéral envisage de favoriser la création de districts culturels et de villes créatives chaque fois qu'il investit dans les infrastructures.

Merci beaucoup.

• (1005)

La présidente: Merci.

Nous passons maintenant à Mme Engle, de la Fondation McConnell. Vous avez 10 minutes.

Mme Jayne Engle (directrice au programme, Des villes pour tous, Fondation McConnell): Merci beaucoup, madame la présidente, et membres du Comité. Je suis heureuse d'être ici.

C'est un honneur pour moi de prendre la parole aujourd'hui au nom de la Fondation McConnell. Le moment de mener une telle étude ne pourrait pas être mieux choisi. De nombreux signes indiquent que nous sommes à un moment de transformation dans la façon dont nous créons collectivement nos collectivités, nos villes et même notre société, et les centres et districts culturels ont un rôle vital à jouer dans cette transformation.

C'est un honneur pour moi de prendre la parole aujourd'hui au nom de la Fondation McConnell. Le moment de mener une telle étude ne pourrait pas être mieux choisi. De nombreux signes indiquent que nous sommes à un moment de transformation dans la façon dont nous créons collectivement nos collectivités, nos villes et même notre société, et les centres et districts culturels ont un rôle vital à jouer dans cette transformation.

À titre d'information, McConnell est une fondation philanthropique canadienne privée qui élabore et applique des approches novatrices pour relever les défis sociaux, culturels, économiques et environnementaux. Nous accordons des subventions et des investissements, renforçons les capacités, réunissons les bénéficiaires de subventions, les partenaires et le public, et organisons la création conjointe.

Nous envisageons un Canada où l'économie et les systèmes sociaux amélioreront le bien-être de tous. Nous sommes déterminés à favoriser la réconciliation entre les peuples autochtones et non autochtones, et nous cherchons à libérer les ressources et la créativité des personnes et des organisations de tous les secteurs pour résoudre les problèmes sociaux.

Les arts et la culture sont indissociables de notre travail, particulièrement dans nos initiatives autochtones et dans le travail que je dirige, nos initiatives municipales, et c'est là-dessus que portera mon témoignage.

Des villes pour tous et Future Cities sont deux des initiatives que je dirige. Des villes pour tous vise à favoriser l'innovation urbaine inclusive de manière à contribuer au bien-être et à une plus grande égalité pour tous. Nous considérons que les centres culturels sont essentiels à cet égard, et par « innovation urbaine inclusive », nous entendons l'inclusion sociale ainsi que l'inclusion de toutes les formes d'innovation, de science, de technologie, d'ingénierie, et ainsi de suite. L'innovation sociale est à la base de tout cela.

Si nous avions un saint patron, ce serait Jane Jacobs. C'est elle qui a dit que les villes ont la capacité d'offrir quelque chose à tout le monde, seulement parce que, et seulement lorsqu'elles sont créées par tout le monde.

En 2004, Richard Florida a écrit que la classe créative était un moteur clé du développement économique. Ce que l'on n'avait pas prévu, c'est à quel point cette croissance serait inégale, et ses plus récentes réflexions dans *The New Urban Crisis* montrent qu'il y a une tendance à la hausse rapide de l'inégalité urbaine, en particulier dans les villes plus innovantes sur le plan technologique.

Pire encore, cette tendance est souvent perçue comme inévitable, mais nous pensons que cela devrait être exactement le contraire, c'est-à-dire que l'innovation technologique maintenant possible à notre ère numérique devrait favoriser l'innovation sociétale qui libère la créativité des artistes et de l'ensemble des gens pour favoriser une plus grande égalité des chances.

Les centres culturels ne peuvent pas être des espaces de collaboration uniquement pour la classe créative. Ils ont l'occasion de démocratiser les espaces. *Sharing Cities*, le livre corédigé par l'un de nos membres actuels de l'initiative Des villes pour tous de McConnell, Julian Agyeman, préconise de voir la ville comme un bien commun. Par cela, nous voyons la ville comme une ressource partagée qui est génératrice et qui produit des biens pour répondre aux besoins humains et pour assurer l'épanouissement de l'humanité.

La ville comme bien commun signifie que la ville est un espace de collaboration dans lequel les citoyens sont des acteurs centraux de la gestion et de la gouvernance de la vie urbaine et des ressources

urbaines, allant des bâtiments et des espaces ouverts aux infrastructures de quartier et aux réseaux numériques.

Grâce à plusieurs de nos stratégies pancanadiennes de mobilisation municipale et à nos processus d'écoute, nous avons appris que ces idées trouvent écho chez les Canadiens. Cela revient à dire que l'importance de nos biens communs urbains a été soulignée haut et fort, tout comme l'importance de l'aménagement des lieux et la contribution de nos actifs municipaux à l'amélioration de la vie urbaine.

Par actifs municipaux, nous entendons les bibliothèques, les écoles, les bureaux de poste, les théâtres, les églises et les parcs qui constituent l'épine dorsale d'une ville, et où nous faisons ensemble ce que nous ne pouvons pas faire seuls. Toutefois, ces espaces sont souvent désaffectés, sous-utilisés et prêts à être réutilisés et connectés de nouvelles façons que nous pouvons exploiter à l'ère numérique, non seulement pour renforcer la résilience communautaire dans la vie de tous les jours, mais aussi pour devenir des ressources plus importantes en cas de catastrophe.

J'aimerais vous donner quelques exemples, parce que ces biens communs municipaux ou ces centres et districts culturels représentent très précisément une occasion extraordinaire de recréer et de réinventer nos villes et nos collectivités.

Bien sûr, nous connaissons tous un district culturel quintessentiel du Canada à Montréal, reconnu même à l'échelle internationale. Je suis sûr que le Comité le sait bien, alors je ne m'y attarderai pas, mais je serai heureux de répondre à vos questions.

Dans les autres exemples, je vais me concentrer sur les centres culturels, qui représentent en grande partie un potentiel inexploité, en ce sens qu'ils renferment des éléments centraux pour façonner la ville future. Les exemples que je vais vous donner proviennent principalement de Toronto et de Montréal, mais les approches sont largement applicables dans les collectivités à l'échelle du pays.

Les centres culturels favorisent la collaboration et l'innovation entre de multiples disciplines dans les secteurs de l'innovation créative et sociale. Ils se trouvent à des endroits tangibles comme Evergreen Brick Works à Toronto, ou les jardins du stade olympique de Montréal par La Pépinière, Espaces Collectifs.

● (1010)

Ces espaces représentent la participation municipale, les services de quartier et la résilience communautaire dans la vie de tous les jours et aussi en période de crise. Les centres culturels peuvent stimuler et encourager les jeunes entrepreneurs créatifs, comme les Ateliers créatifs à Montréal et Artscape à Toronto et à Vancouver. Ils peuvent aider les petites entreprises en démarrage, comme le Centre d'innovation sociale et La Pépinière le font. Ils peuvent accueillir des événements majeurs comme Brick Works et le nouveau centre Future Cities qui est en construction. Ils peuvent constituer des espaces de création non cartographiés et facilement accessibles, comme le réseau Art Hives.

Les centres sont situés dans les quartiers. Ils peuvent avoir une incidence régionale et incorporent souvent des aspects qui sont accessibles au public. Ils peuvent comprendre des installations permanentes et des utilisations éphémères, à l'intérieur ou à l'extérieur, et ils nécessitent une vision mobilisatrice. Les centres culturels peuvent être des actifs municipaux essentiels qui composent les éléments constitutifs de nos futures villes et collectivités.

Je vais vous donner rapidement quelques exemples.

Il s'agit d'une académie de création de lieux. C'est un exemple de formation pour les citoyens et d'accueil des réfugiés. Elle a été construite collectivement par des résidents locaux l'été dernier.

Cet arbre à souhaits consiste à écouter les enfants et leurs rêves pour la ville. C'est un mini-centre qui peut être transporté à plusieurs endroits.

Le Village au Pied-du-Courant est un centre culturel qui joue un rôle dans le soutien, la connexion et les conditions de croissance et d'expansion des microentreprises culturelles. L'été dernier, quelques microentreprises ont été incubées. Parmi celles-ci, une petite ferme de grillons pour produire des aliments à forte teneur en protéines, et une entreprise de culture de fleurs indigènes offrant des solutions de rechange à l'importation de fleurs fraîches.

Le projet MR-63 fera l'objet d'essais cet été. C'est une expérience de métros désaffectés qui seront utilisés comme espaces culturels.

Le laboratoire éphémère consiste à jumeler des espaces sans personne à des personnes sans espace. C'est ainsi que le programme Futures Cities Montréal est déployé.

Nous avons lancé ce centre Future Cities il y a quelques semaines. Il s'agit d'un partenariat multisectoriel unique entre la Ville de Montréal—vous voyez la mairesse Valérie Plante sur cette photo—, McConnell Entremise et la Maison de l'innovation sociale. Une nouvelle politique municipale a rendu cette initiative possible. Le nouveau plan d'action de la Ville pour le patrimoine englobe l'engagement d'offrir des bâtiments inoccupés appartenant à la Ville comme actifs de service communautaire pour ces centres.

Les centres culturels peuvent comporter une variété de modèles d'affaires, de personnes et de secteurs. Le Salon 1861 combine le magnifique espace spécial d'une ancienne église avec un espace de travail, un centre communautaire et un restaurant. Il s'agit maintenant officiellement du deuxième Impact Hub au Canada, qui fait partie du réseau mondial de plus d'une centaine d'Impact Hubs. Le premier a été établi ici, à Ottawa, en partenariat avec les Fondations communautaires du Canada.

Les nombreux centres d'innovation sociale de Toronto se sont révélés essentiels à la vie sociale, culturelle et économique de la ville.

Cette photo montre ce que l'on appelle le bâtiment du « four » de l'Evergreen Brick Works, avec Geoff Cape, fondateur et chef de la direction d'Evergreen, qui décrit sa vision du rôle de centre d'ancrage de Future Cities Canada. Cet espace, financé en partie par Patrimoine canadien, sera inauguré plus tard cette année. Future Cities est une nouvelle infrastructure de collaboration que nous construisons pour accélérer l'innovation afin de transformer les villes au profit de tous. Les parties fondatrices sont Evergreen, McConnell, les Fondations communautaires du Canada et la Maison de l'innovation sociale.

Nous puisons une partie de notre inspiration internationale dans les centres de Fab City à Barcelone, où des centres de création de lieux, des espaces de création, des centres d'éducation et des « laboratoires populaires » se réunissent pour encourager l'engagement municipal dans des centres accessibles au public, au service des quartiers et à la création de villes.

Future Cities Canada inclura une stratégie pour un réseau de centres culturels partout au pays, en commençant par ces centres d'ancrage à Montréal et à Toronto, ici à Ottawa, et très bientôt dans d'autres villes.

Enfin, la vision d'un centre culturel unique est une agglomération d'activités. Participatory City, à Londres, est en train de construire un réseau de quartier à titre de centre culturel.

J'aimerais conclure avec trois recommandations. Premièrement, nous nous réjouissons de la participation du gouvernement fédéral au réseau des centres Future Cities, que je viens de décrire comme réseau de centres culturels partout au pays. Deuxièmement, nous recommandons la création d'un fonds de développement des actifs municipaux pour les centres culturels ou d'autres structures incitatives, à l'instar des crédits d'impôt historiques offerts aux États-Unis et du programme ArtPlace aux États-Unis, pour ne nommer que ceux-là.

●(1015)

Troisièmement, nous recommandons de mettre en place des stratégies numériques et de données qui permettront de relever certains de nos défis actuels et de réfléchir à la façon de mieux démocratiser les actifs de données.

Merci.

La présidente: Merci.

[Français]

Nous allons maintenant entendre Mme Savoie, de la Société des arts technologiques.

Vous avez 10 minutes, s'il vous plaît.

Monsieur Nantel, avez-vous quelque chose à dire?

M. Pierre Nantel (Longueuil—Saint-Hubert, NPD): Juste un instant, madame Savoie.

Madame la présidente, Mme Savoie nous a fait part du fait qu'elle avait un diaporama à nous présenter. Il s'agit essentiellement de graphiques.

[Traduction]

Le document n'est qu'en français, mais il renferme surtout des graphiques. Donc, si vous le pouvez...

L'hon. Peter Van Loan: Pourquoi ne le permettrions-nous pas?

M. Pierre Nantel: Merci Peter.

[Français]

La présidente: D'accord, merci.

Mme Monique Savoie (présidente-fondatrice, Société des arts technologiques): Je vous remercie de votre invitation.

Je vais tenter de répondre à vos questions en vous présentant d'abord un modèle qui existe depuis 25 ans. Des fois, j'ose dire que je suis la grand-mère du numérique au Québec.

La Société des arts technologiques, ou la SAT, se voit aussi aujourd'hui comme un modèle d'économie sociale. Je ferai une présentation rapide sur cet aspect de la SAT. Le deuxième volet sera une suggestion pour revenir à la question du jour, à savoir comment on fait ce grand réseau canadien. Finalement, je donnerai quelques informations sur le volet plus économique de la SAT.

La SAT a été fondée en 1996. Dès sa fondation, la SAT avait trois missions: la création, la recherche et la formation en arts numériques. Dès le début donc, nous interpellions déjà la nouvelle génération de créateurs chercheurs à l'heure du numérique. J'insiste sur « créateurs chercheurs », parce qu'on oublie trop souvent que le domaine artistique, qui est aussi un domaine de recherche, appartient aux sciences sociales. Il ne faut donc pas oublier que les arts sont un domaine de recherche.

Je vous ai distribué une carte postale de la SAT. À l'endos, vous pouvez voir les différents espaces et les diverses activités qu'on y tient.

C'était un marché abandonné situé sur le boulevard Saint-Laurent, en face du Monument National. Quand j'ai ouvert la porte, il y avait 600 pigeons morts gelés. Personne n'en aurait jamais voulu, mais il faut dire qu'à l'ère du numérique, souvent et partout dans le monde, on voit des initiatives et des projets qui viennent aussi à la rencontre du patrimoine.

Nous avons eu le double mandat d'ouvrir le premier projet, qui lançait aussi le Quartier des spectacles, en amenant avec nous toute cette nouvelle génération d'artistes nés avec le numérique et qui travaillent aujourd'hui avec ces formes artistiques.

En 2011, nous avons ajouté le dôme, ou la Satosphère, qui est un écran de projection. Il y a un restaurant à cet étage. On parle de mouvement localivore, c'est-à-dire d'une cuisine qui utilise des produits de producteurs régionaux. Il y a aussi l'administration et la production. De plus, j'attire votre attention sur le fait qu'un centre de recherche, un centre de production et un centre de formation sont aussi installés dans nos murs.

À quoi la SAT et ces centres servent-ils aujourd'hui? À mon avis, nous sommes exactement là où l'on interpelle l'innovation, c'est-à-dire que nous sommes situés entre les universités et les industries. Aujourd'hui, quand un jeune sort de l'université, il lui faut une première chance et un premier emploi. Il lui faut un endroit où il trouvera des gens, des outils, des installations et un contexte, et la SAT est ce lieu d'accueil pour ces jeunes finissants. C'est aussi un lieu de réseautage, puisque c'est là qu'ils trouvent des collègues avec lesquels ils voudront démarrer des compagnies.

Quand je dis que je suis la grand-mère, c'est parce que c'est aussi à la SAT qu'est née Moment Factory et que des artistes ont fondé C2 Montréal et d'autres compagnies. C'est très important d'avoir ces lieux, qui sont aussi des lieux physiques où les gens peuvent se rencontrer. On parle du virtuel et du numérique, bien sûr, mais il demeure que, pour faire des enfants, il faut encore se rencontrer.

La SAT a une reconnaissance, car c'est aussi là qu'on y trouve des modèles. Beaucoup de jeunes retournent aux études supérieures après être venus à la SAT. On sait que le Québec manque d'étudiants qui poursuivent des études supérieures. La SAT est cet espace d'innovation et d'incubation qui se situe entre ces deux grands secteurs.

On parle aussi d'économie circulaire. Là encore, nous accueillons des activités de création, de recherche, de formation, de production et de diffusion, puis nous archivons le tout. On peut voir que la SAT est un modèle qui se nourrit. Je reviens là-dessus. Évidemment, nous faisons aussi partie de cette grande famille de *hubs*.

Nous avons trouvé notre nom il y aura bientôt 25 ans, mais si nous avions à le réécrire, ce serait « Société + art + technologie », puisque la grande question consiste à savoir comment les arts et les technologies viennent à la rencontre de la société.

Les artistes sont les artisans du futur. La SAT a un secteur de création et de production. Elle accueille des artistes en résidence et elle offre des programmes internationaux d'échange, des ateliers de rencontre, des événements de soutien à la création émergente, des commandes d'oeuvres ainsi que des mises en place de solutions techniques pour artistes en résidence. Il y a un lieu de diffusion d'une capacité de 1 800 places pour nos activités à l'échelle de la SAT; c'est extrêmement généreux. C'est un lieu multifonctionnel pouvant être utilisé dans différentes configurations.

Nous exportons notre savoir-faire. La SAT diffuse ses oeuvres, notamment dans un réseau de planétariums de salle immersive. Le modèle de la SAT est exporté en tout ou en partie.

● (1020)

Nous sommes en train de dispenser des formations à Cuba et nous allons ouvrir le Festival Sonar, à Barcelone, avec des prestations artistiques. De plus, nos recherches sont aujourd'hui exportées, voire même copiées. La SAT est visitée par environ 100 ou 125 délégations étrangères par année. Nous faisons aussi office de vitrine, un rôle très important.

Je vais vous parler du programme de recherche un peu plus tard. Cela dit, il était très important pour nous de nicher la recherche au coeur de nos activités, parce que c'est à cet égard que nous pouvons jouer un rôle significatif. Nous avons pu bénéficier, à une certaine époque, du Fonds des réseaux de recherche sur les nouveaux médias. Cela nous a permis de développer des outils qui ont été conçus et réalisés par des artistes.

J'aime dire que, l'artiste étant le pire client qu'on puisse avoir, les recherches poussées par des artistes satisfont tous les ingénieurs et les architectes de la terre. Qu'on le veuille ou non, il s'en fera de plus en plus. Nous faisons donc du développement de logiciels avec ce client extraordinaire qu'est l'artiste. Celui-ci pousse les chercheurs et les ingénieurs, qui sont au nombre de 12 à la SAT et qui font partie de notre équipe permanente.

Je pense qu'on pourra mettre en oeuvre un levier important, un jour, en repensant la rencontre entre l'art et le génie. Les artistes peuvent pousser sur ces nouveaux métiers, peu importe que les ingénieurs aient été formés au Québec ou en Allemagne. Il n'y a aucune différence. Par contre, si certains d'entre eux savent travailler avec des artistes ou des artisans qui poussent sur leur savoir-faire, cela nous permet d'envoyer dans le monde des ingénieurs plus performants.

Nous déployons aussi nos solutions logicielles. Je vais vous montrer tout à l'heure un projet qui découle directement de la recherche. Nous développons des produits et nous faisons du design ainsi que du prototypage.

Nous évoluons dans une culture de développement d'outils et de technologies qui ont cependant un impact direct sur la société. Nous sommes impliqués dans le milieu. Nous faisons du réseautage, nous tenons un symposium et collaborons avec des institutions internationales, nationales et locales. Nous offrons de la formation. On parle donc ici de transmission des connaissances. Nous avons un campus qui, aujourd'hui, pousse sur le bâti de façon assez extraordinaire.

Depuis six ans, nous offrons de la formation sur le numérique aux professeurs d'art plastique de la Commission scolaire de Montréal. Nous recevons des groupes scolaires; nous tenons des camps toutes les fins de semaine et des camps de jour pendant l'été. Nous offrons des formations dans les habitations pour personnes du troisième âge à qui nous apprenons à transférer leurs albums photos sur WordPress. Cela leur permet d'indiquer les noms et les années derrière les photos. Dieu sait que les choses peuvent devenir compliquées si ce n'est pas fait.

La SAT offre de la formation à des personnes de 5 à 97 ans. Notre approche est transculturelle, transgénérationnelle et transdisciplinaire. La SAT fonctionne de façon transversale. Notre modèle intègre la création, la production, la formation, la recherche, la diffusion et le réseautage. Le fait d'avoir un lieu physique nous permet d'offrir une vitrine sur ce que nous faisons et de faire des itérations rapides sur les résultats de nos recherches en faisant appel à un public qui nous donne de la rétroaction. J'ai parlé aussi de l'exportation, qui est en croissance.

Voici un bilan rapide: la SAT accueille environ 100 000 visiteurs par année; elle présente 854 artistes, dont 519 sont de la relève, et 274 activités. En outre, 26 festivals profitent de notre lieu. Cela représente au total 708 présentations et inclut des créations, nos spectacles, des événements externes privés et, de plus en plus, des formations que nous offrons. Nous tenons aussi un symposium annuel sur l'expérience de l'immersion.

Je vous fais part également de quelques chiffres supplémentaires. Nous avons aujourd'hui 290 employés, qui sont à temps plein, à temps partiel ou honoraires. Nous sommes un entrepreneur culturel dont la majorité des intervenants ont moins de 35 ans. Notre bâtiment et notre équipement constituent un actif de 14 millions de dollars et notre masse salariale se chiffre à 2 620 000 \$. Nous occupons 44 000 pieds carrés sur le boulevard Saint-Laurent.

Pour ce qui est des communications, la SAT est présente sur toutes les plateformes. Nous publions une infolettre qui est appréciée par 36 000 personnes; nous avons des supporteurs et des abonnés.

Il y a un certain temps, avec nos collègues, nous nous sommes posé certaines questions. On parle de réseaux, notamment de bibliothèques et de salles de spectacle, mais personne n'est en réseau.

Que manque-t-il à ce réseau pour se mettre en réseau?

À la SAT, nous avons réuni des directeurs de centres et des techniciens. Nous nous sommes alors demandé comment nous pourrions concevoir un outil qui nous permettrait de créer une interface.

● (1025)

J'entends par là de concevoir un outil qui se greffera à nos consoles de salles de spectacle et qui nous permettra de connecter nos salles de spectacle entre elles, afin qu'elles aient un lien permanent. Il s'agit donc d'un outil qui...

La présidente: Madame Savoie, je dois vous interrompre, car les 10 minutes qui vous étaient allouées sont écoulées.

Mme Monique Savoie: Mon temps de parole est écoulé?

La présidente: Veuillez terminer votre allocution très rapidement.

Mme Monique Savoie: Une grande nouveauté de cet outil, c'est qu'il a des roulettes. Aujourd'hui, il y en a 21 qui sont installés au Québec. Cela permet aussi de bonifier l'usage des équipements culturels. Ainsi, dans ces salles, nous pouvons aujourd'hui recevoir les chambres de commerce, tenir des événements en réseau et faire de la culture en réseau. À mon avis, si le Canada s'est construit une économie, c'est grâce à ses réseaux.

Aujourd'hui, il y a le réseau Canarie. Il faudrait peut-être que le ministère du Patrimoine canadien communique davantage avec Canarie et Développement économique Canada pour les régions du Québec. En effet, il faut de nouveau voir le secteur de la culture comme étant un secteur économique.

La présidente: Merci beaucoup, madame Savoie.

Mme Monique Savoie: Je vous remercie.

La présidente: Comme nous avons commencé la réunion avec un peu de retard, en raison de difficultés techniques, la période allouée aux questions et aux réponses sera de six minutes.

Nous allons commencer par Mme Dzerowicz.

[Traduction]

Mme Julie Dzerowicz: Excellent. Merci beaucoup. Comme nous n'avons que six minutes, et non sept, je vais essayer de parler un peu plus vite.

Premièrement, nous avons entendu trois témoignages phénoménaux. Merci beaucoup.

Ma première question s'adresse à la Coalition canadienne des arts. Bonjour Kate. Merci de vous joindre à nous. Je viens du centre-ville de Toronto. Les centres culturels ont été créés de façon très organique, et l'une des choses que j'ai aimées aujourd'hui, c'est que nous avons vu l'étendue des différents centres culturels qui existent, et ils correspondent beaucoup aux collectivités ou aux besoins de leurs localités, et j'adore cela.

Ma question est la suivante. Comment pouvons-nous, comme gouvernement, nous écarter du chemin pour permettre ce développement organique de centres? Nous devons nous assurer de ne pas faire obstacle à leur création. Tout mon secteur a été complètement transformé parce que les artistes se sont réunis et ont commencé leur propre développement du secteur, mais ensuite, comment pouvons-nous appuyer son développement continu une fois qu'il a été créé? C'est un peu comme si l'on nous disait: « Ne faites pas obstacle à notre projet, mais soyez là quand nous aurons vraiment besoin de vous. »

Un autre aspect est le suivant. Je suis toujours très orientée sur la ville, mais notre pays est vaste. Il compte beaucoup de petites villes et un grand nombre de régions rurales. En quoi votre action serait-elle différente dans ces secteurs?

Peut-être pourrais-je demander à Frédéric ou à Kate de répondre à cette question, après quoi j'aurais une question très précise à poser à Mme Engle.

● (1030)

M. Frédéric Julien: D'accord. Il y a tant de questions et si peu de temps.

Pour régler ce problème, il arrive souvent que les règlements municipaux causent davantage de problèmes que les règlements fédéraux, si bien qu'il n'est pas nécessaire d'en discuter ici.

Pour ce qui est du soutien et de l'élimination des obstacles, une fois que ces centres sont établis par des artistes, il faut des fonds de fonctionnement pour leur permettre de poursuivre leurs travaux. Par exemple, des programmes comme le Fonds du Canada pour la présentation des arts appuient 600 organismes partout au pays dans les régions urbaines et rurales, dont beaucoup exploitent une installation culturelle qui sert de centre. C'est une façon pour le gouvernement d'offrir son soutien.

Bien entendu, l'intervention gouvernementale de Patrimoine canadien est souvent axée sur le volet artistique de la programmation, ce qui va de soi parce qu'il s'agit du mandat de Patrimoine canadien, mais il serait parfois bon d'envisager de s'écarter du chemin pour permettre la tenue d'activités davantage axées sur la collectivité et appuyées par ces programmes de financement.

Mme Julie Dzerowicz: D'accord. Merci.

Ma question suivante s'adresse à Mme Engle. Je connais très bien la Fondation McConnell. Je suis très en faveur d'un grand nombre de projets que vous financez.

Lorsque vous examinez les centres culturels, je pense qu'il y a parfois un mélange de financement privé, de financement public et de fonds de groupes comme le vôtre. Est-ce le bon mélange? Pouvez-vous répondre à cette question?

Cela répond-il aux besoins qui, je crois, ont été mentionnés plus tôt par Kate en ce qui concerne les fonds de fonctionnement? Tout le monde recherche toujours des fonds de fonctionnement, et personne ne veut jamais en fournir. Vous avez formulé trois recommandations, puis vous avez donné l'exemple de Barcelone. J'aimerais bien que vous nous disiez si vous pensez qu'il y a un pays qui fait aussi bien pour appuyer...

J'aimerais beaucoup vous entendre répondre à cela et peut-être en savoir un peu plus sur votre fonds de développement des actifs municipaux et sur les stratégies numériques et de données.

Je sais que c'est beaucoup de questions, mais dans le temps qu'il nous reste, je vous serais reconnaissante de nous faire part de tout ce que vous savez à ce sujet.

Mme Jayne Engle: Encore une fois, il y a beaucoup de questions, mais je vais essayer d'y répondre brièvement.

Oui, tout à fait, je pense qu'il est essentiel de tenir compte des divers points forts et processus de réflexion des différents secteurs. L'une des raisons pour lesquelles nous avons lancé l'initiative Future Cities, c'est que nous constatons qu'il n'est pas vraiment possible pour un secteur d'agir seul. En établissant ce genre d'infrastructure de collaboration pour ce type de travail, nous pensons que la qualité peut être bien meilleure. C'est nécessaire pour le financement, mais c'est aussi très précieux en raison des forces de chaque secteur.

Bon nombre de villes ont des innovations fantastiques, mais Barcelone et Copenhague sont deux des villes où je pense qu'elles se rejoignent vraiment très bien et qui sont des exemples pour nous, où il existe une infrastructure très solide et collaborative pour réunir de multiples secteurs et des organismes publics, privés et de la société civile pour investir et s'organiser. Bien sûr, il faut aussi tenir compte de l'Union européenne dans ces cas-là.

Participatory City, à Londres, dont j'ai aussi parlé, en est un autre excellent exemple, où, encore une fois, il s'agit d'un mélange de financement public, philanthropique et privé.

Je vais m'arrêter ici.

Le président: Il vous reste une demi-minute.

Mme Julie Dzerowicz: Y a-t-il autre chose à ajouter? Vous avez dit que l'une de vos recommandations était de créer un fonds de développement des actifs municipaux. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

Mme Jayne Engle: Oui. L'une des choses que nous constatons tous de plus en plus, c'est que nous avons ces actifs extraordinaires situés stratégiquement dans nos villes — les bibliothèques, les bureaux de poste en particulier, les écoles, etc. — et que nous voyons là d'énormes possibilités d'investissement à réutiliser, mais très souvent, ils ne profitent pas du genre d'investissement nécessaire.

Nous pensons que le fait de mobiliser les ressources de différents secteurs en créant un fonds, idéalement au niveau fédéral, qui pourrait être complété par d'autres, pourrait en fait constituer une occasion extraordinaire de revitalisation des villes et des collectivités. Comme je l'ai mentionné, ce n'est pas seulement pour la vie de

tous les jours. Parmi les choses qu'ils ont constatées à New York après l'ouragan Sandy, c'est que ce genre d'actifs municipaux est essentiel en cas de catastrophe, et qu'en les mettant en place sur le plan technologique et en les reliant les uns aux autres, ils pouvaient aussi leur permettre d'offrir le genre de résilience aux catastrophes dont nous avons de plus en plus besoin.

• (1035)

La présidente: Merci beaucoup.

Nous cédon maintenant la parole à M. Shields pour six minutes, s'il vous plaît.

M. Martin Shields (Bow River, PCC): Merci madame la présidente.

Je tiens à dire aux témoins que j'ai beaucoup apprécié leurs exposés. Ils ont été très intéressants.

Pour commencer, la Coalition canadienne des arts a parlé de « petit » et de « moyen » centre. Quelle est votre définition de « petit »?

M. Frédéric Julien: Je pense à un centre dirigé par des artistes comme exemple très précis du plus petit type d'organisation artistique.

Kate?

Mme Kate Cornell: J'ai quelques exemples de petites organisations qui se sont réunies pour proposer l'idée d'un centre culturel. Dans la circonscription de Davenport, le Théâtre Gargantua, le Théâtre français et le Théâtre Obsidian collaborent à une proposition. À Montréal, il y a le Playwrights' Workshop. Ces organismes sont dirigés par deux, trois ou quatre personnes. Ils peuvent être assez petits, mais parce qu'ils communiquent entre eux et qu'ils sont prêts à collaborer, cela rend le projet beaucoup plus innovateur et intéressant.

M. Martin Shields: Oui, j'ai ce genre de projet dans ma circonscription. Ce serait dans une ville de 1 000 habitants. Il y avait un ancien bâtiment de type station-service. Le propriétaire n'avait pas pu le vendre. Ils en ont fait un centre des arts. Rosebud, un hameau de moins de 50 personnes, est maintenant un centre des arts culturels avec bon nombre de productions et une école de théâtre. Ils jouent la Passion du Christ l'été dans les Badlands. C'est donc ce que vous entendez par « petit ».

Vous avez aussi parlé de l'embourgeoisement, du processus qui s'enclenche lorsque les artistes emménagent, quand c'est bon marché, et quand ils repartent une fois que les prix augmentent. J'entends parler de polyvalence. S'ils deviennent des centres communautaires, et non des centres culturels, quelqu'un d'autre dans ce centre obtient sa part du gâteau et a intérêt à maintenir le centre en activité. Ne serait-ce pas plus logique que d'appeler cela strictement un centre culturel? Il s'agirait d'un centre communautaire qui attirerait d'autres éléments.

M. Frédéric Julien: C'est une question très pertinente parce que, lorsque nous nous sommes préparés pour la séance d'aujourd'hui, nous avons demandé à nos membres ce que nous devrions souligner. En fait, nous avons entendu des points de vue divergents sur les centres communautaires par rapport aux centres culturels, alors il existe certainement un modèle où les centres culturels sont aussi des centres communautaires. Des études menées partout dans le monde ont révélé que les centres qui sont plus enracinés dans la collectivité ont tendance à être plus durables à long terme, moins tributaires du financement public, plus résilients. Il y a là un modèle à explorer. Comme l'étude portait aujourd'hui sur les centres culturels, nous n'avons pas poussé trop loin cette notion de centres communautaires, mais il s'agit certainement d'une question complémentaire très importante.

M. Martin Shields: Je pense que c'est essentiel dans ce que vous dites. Si le processus est tel qu'ils commencent et qu'ils disparaissent ensuite, ce n'est pas ce que nous voulons. Nous voulons de la durabilité. Sans durabilité, nous devons nous tourner vers un modèle différent.

Vous avez mentionné les municipalités et le 1 %. Je connais une ville d'un million de personnes où quelque chose a mal tourné en raison de ce 1 %. Les gens de cet endroit faisaient venir des oeuvres d'art créées par des artistes étrangers. Personne ne le savait jusqu'à ce que cela soit révélé. Aux dernières élections, ils ont élu un conseil qui va se débarrasser de ce 1 %. Ils ont non seulement contrarié leurs résidents locaux, mais aussi les communautés autochtones, parce que l'art n'était pas relié aux gens de la ville, ni aux communautés autochtones. Cela les a insultés. Le conseil municipal va voter contre ce 1 %.

Cela cause un problème lorsque le Comité des arts siège isolément et qu'il n'a pas ce lien avec les citoyens et l'appui de ces derniers. C'est à ce moment que les choses tournent mal. Ce 1 % a du bon, mais quand il y a déconnexion, nous le perdons, et c'est très regrettable.

Dans le cadre de votre projet, je vois la valeur économique de ce que vous avez apporté à ce projet, parce que vous avez ajouté de nombreux éléments différents. J'ai vu qu'il y avait eu en 2010 une subvention fédérale de 3,5 millions de dollars, puis de 366 000 \$, ce qui signifie que vous n'avez trouvé aucune autre source de financement.

• (1040)

Mme Monique Savoie: En fait, vous avez une photo.

Vous pouvez voir le montant reçu de

[Français]

le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Conseil des arts de Montréal, le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec et le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec. Nous avons aussi reçu une subvention de la ville centre et une subvention de l'arrondissement Ville-Marie.

Au bout du tableau, à droite, vous pouvez voir les revenus autonomes de la SAT.

Cette année, nous finissons l'année avec 71 % de revenus autonomes et 7 % d'aide au fonctionnement, ce qui est récurrent. Cela veut dire que la SAT vit de ce qu'elle produit.

Nous avons eu une aide précieuse du gouvernement pour bâtir l'édifice. Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous devons présenter une demande pour obtenir une subvention du Fonds des réseaux de recherche sur les nouveaux médias, grâce auquel nous gagnions,

année après année, presque 1 million de dollars. Ce programme a été annulé, éliminé, et il n'a jamais été remplacé par quoi que ce soit de semblable.

Aujourd'hui, si on veut que les artistes tiennent un rôle de chercheur à part entière, il n'y a aucun programme à cet effet qui existe au ministère du Patrimoine canadien. Nous revenons aux modèles que nous avons connus avant.

Présentement, la SAT ne reçoit aucun sou du Canada, et ce, depuis 2011. Elle est peut-être votre pire investissement: lorsque nous avons ouvert l'édifice, nous étions déjà en rupture parce que nous n'avons plus eu accès à ce fonds.

Aux yeux du Conseil des arts du Canada, tout à coup, nous sommes devenus un centre qui ne présentait aucun intérêt. On nous a retiré l'aide au fonctionnement versée aux quatre ans pour nous fournir un financement annuel. Alors que deux ans auparavant, on nous avait classés comme un organisme clé sous-financé, tout à coup nous sommes devenus un organisme inintéressant. On nous a retiré l'aide au fonctionnement et on nous a donné un financement annuel de 35 000 \$ par année, ce à quoi nous sommes un peu réticents.

Si nous voulons retrouver des fonds pour le fonctionnement, nous devons avoir des projets spéciaux pendant deux ans. Le Canada ne fait pas partie du projet.

La présidente: Je dois vous interrompre.

Monsieur Nantel, la parole est à vous.

M. Pierre Nantel: Je vous remercie, madame la présidente.

Je suis en train d'écrire à ma fille pour lui demander qu'elle me rappelle le nom de l'artiste contemporaine que j'ai eu l'occasion d'aller voir avec elle quand je suis allé au centre d'art de Copenhague. Il s'agit d'une femme qui faisait partie de l'oeuvre elle-même. Cela nous interpellait beaucoup. La ville de Copenhague est très inspirante. Je ne peux pas m'empêcher de me rappeler, puisqu'on parle effectivement des carrefours communautaires et des centres culturels. Je me rappelle aussi le Papiroen, à Copenhague, qui est une espèce de rassemblement de camions de restauration qui apportent une dimension communautaire à l'art de la table et à la gastronomie.

Je pense que le groupe témoin de ce matin est, encore une fois, très intéressant. Ce que les gens de la Coalition canadienne des arts apportent, c'est le besoin de lieux de médiation, de lieux de travail et de lieux de résidence pour les artistes. Si je me fie ce que Mme Engle a présenté, il est vraiment question de projets.

Honnêtement, je dois vous dire que j'ai appris votre existence ce matin. Dieu sait que, de toute évidence, vous apportez vraiment un soutien immense à une multitude d'événements frais et rassembleurs. Les images que vous nous avez apportées comme des exemples d'implication sont exceptionnelles.

Cependant, je ne peux pas m'empêcher de revenir à votre présentation, madame Savoie. Personnellement, je me souviens que, à l'époque où le Spectrum de Montréal était encore debout, se trouvait devant une vieille Banque Toronto-Dominion qui avait fermé ses portes. Je ne sais pas quelles en étaient les mesures. C'est d'ailleurs sur cela que porte ma question.

Nous parlons des communautés touchées par la fermeture de certaines commerces. La Banque TD qui était située à l'intersection des rues de Bleury et Sainte-Catherine était un endroit qui ressemblait à une plaie ouverte, il n'y avait rien. Puis, vous êtes arrivés.

À l'époque, avez-vous eu du soutien? Ce soutien émanait de quel palier de gouvernement?

• (1045)

Mme Monique Savoie: Comme vous le savez, quand on est précurseur, il faut souffrir au début.

M. Pierre Nantel: Oui.

Mme Monique Savoie: J'ai témoigné devant le comité permanent en 1999, pour expliquer que la culture numérique arrivait et que nous avions besoin de ce genre d'équipement. On m'a demandé si c'était une mode et si je pensais que cela allait passer.

Nous avons donc dû faire cela nous-mêmes, nous avons négocié — comme vous l'avez dit, c'était fermé — et nous avons réussi à avoir cela pour 3 \$ le pied carré, à l'époque.

M. Pierre Nantel: Le marché local était à combien le pied carré?

Mme Monique Savoie: Autour de 8 \$ ou 10 \$.

M. Pierre Nantel: Quand même.

Mme Monique Savoie: C'était très prisé. Beaucoup d'organismes culturels dans le domaine du numérique se sont installés dans d'anciennes banques, parce qu'il y avait un système électrique fabuleux et de hauts plafonds. Nous avons donc été plusieurs à recycler des bâtiments. Ce que je disais tout à l'heure, c'est que, maintenant, nous recyclons un ancien marché public qui a été le premier marché de Montréal à l'extérieur des murs fortifiés. Vous avez donc raison de dire que nous reprenons aussi de tels lieux et que nous redonnons de la vie à des quartiers grâce à ces gestes qui font la différence.

M. Pierre Nantel: Madame Engle, dans cette optique, compte tenu du mandat du Comité d'explorer le programme, croyez-vous que — des gens l'ont évoqué et, personnellement, c'est le point que j'ai le plus retenu des dernières rencontres — nous devrions nous concentrer sur la création d'une espèce de label, à définir, pour ce qui se qualifierait de « carrefour communautaire » et de « centre culturel »? Ceux qui porteraient ce label seraient admissibles à un soutien fédéral, peu importe la forme. Ce que nous ne voudrions pas, c'est nous retrouver avec des centres culturels qui sont finalement trop chers à faire fonctionner.

Je me lance en disant même que c'est un peu ce que CIBL a vécu, dans la mesure où le poids à porter était trop lourd. Il ne faut pas garder les artistes dans la misère et l'itinérance, toutefois, vos projets semblent être « repliables ».

Croyez-vous que c'est ce qu'il faudrait faire?

[Traduction]

Mme Jayne Engle: Eh bien, je pense qu'il est idéal de s'adapter à la collectivité locale, de rendre ces contextes dépendants, selon les besoins locaux. Comme je voulais l'illustrer, il y a tellement de modèles différents et de façons de faire différentes, et c'est tout à fait préférable.

En ce qui concerne les centres communautaires, les centres culturels, pour moi, une des raisons pour lesquelles il est intéressant de garder la culture dans le nom, c'est pour s'assurer que des artistes y travaillent. J'ai un exemple précis en tête.

[Français]

Laboratoire transitoire, que nous avons créé.

[Traduction]

Pour l'appel de propositions, nous avons tout un éventail d'entrepreneurs sociaux, mais nous voulions nous assurer qu'il y avait aussi un échantillon d'artistes. Nous pensons que dans tout cela, il devrait y avoir des artistes, mais pas nécessairement seulement des artistes. Cela dépend des besoins locaux.

J'aimerais soulever un autre point ce que vous avez dit au sujet de Copenhague. Vous avez donné l'exemple de Copenhague. Pour ceux qui ne le savent pas, il y a un espace informel, qui est en fait une grande partie de la ville qui est devenue un endroit où se trouvent des camions-restaurants, où se retrouvent chaque jour des milliers de personnes. C'est formidable, et c'est entièrement non réglementé, soit dit en passant. C'est complètement illégal.

M. Pierre Nantel: Vraiment? C'est là où j'irais.

Mme Jayne Engle: L'une des choses intéressantes à ce sujet, c'est que Copenhague permet ce genre d'expérimentation réglementaire et essaie ce genre de choses pour voir ce qui se passe, étudier ce qui se produit et constituer une base de données probantes pour voir si le tout doit être enchâssé dans des règles. Je pense que la possibilité d'expérimenter au chapitre de la réglementation est très importante.

M. Pierre Nantel: Puisqu'il ne me reste qu'une demi-minute, je vais simplement vous demander si vous avez vu Christiania à Copenhague.

Mme Jayne Engle: Oui, bien sûr.

M. Pierre Nantel: Copenhague laisse vraiment les artistes créer et explorer de façon responsable. Christiania est un quartier entier de hippies qui sont là depuis 35 ans, et ils vendent de la mari — oh, j'oubliais que nous aussi.

Des voix: Oh, oh!

La présidente: Sur ce, j'aimerais remercier tout le monde d'avoir participé à cette réunion. C'était très utile.

[Français]

Je remercie tous nos témoins.

[Traduction]

L'hon. Peter Van Loan: Motion d'ajournement, madame la présidente.

La présidente: Merci.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>